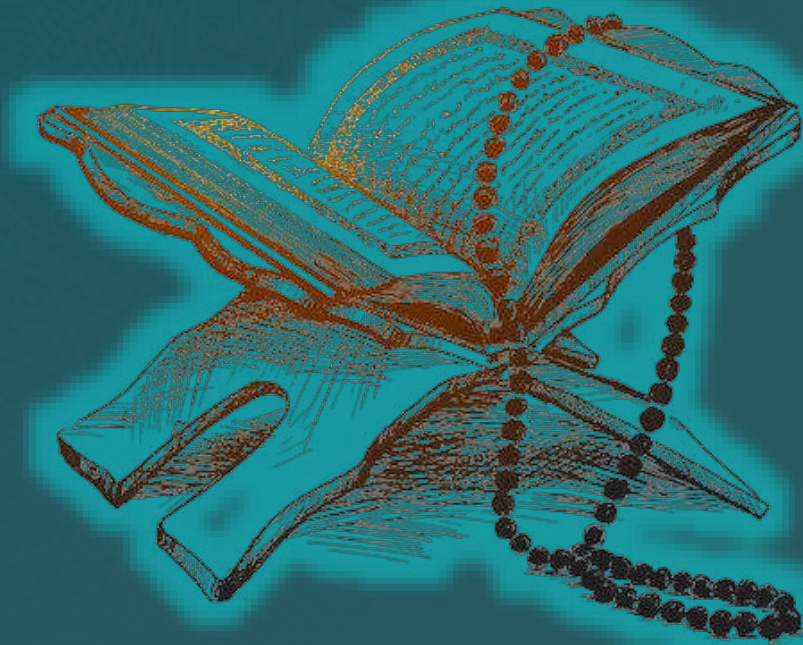


بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



Atelier de réflexions coraniques - 2019

Session 2

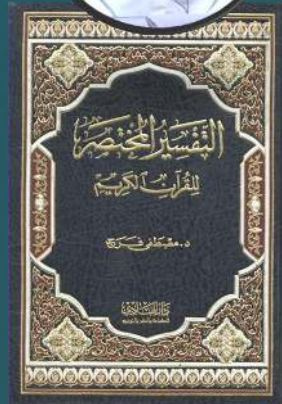


Dirigé par Mourtaza RADJAHOUSSEN



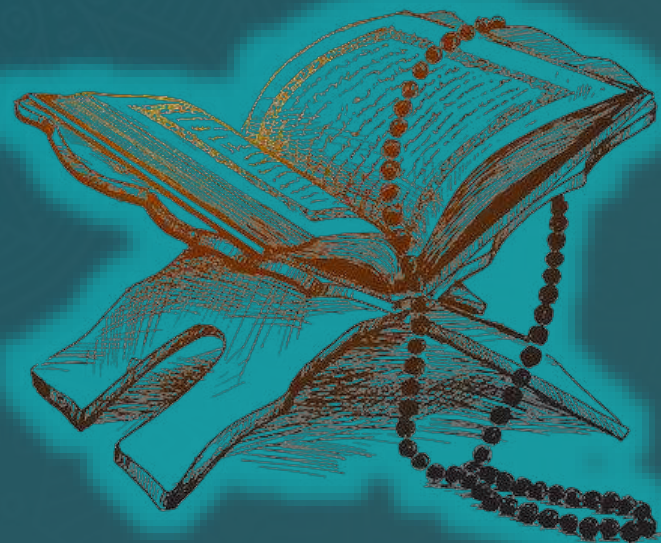
8 mai 2019

Plan de discussion



TRADUCTION
FRANÇAIS ARABE

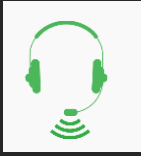




Atelier de réflexions coraniques 2019

Session 2 - Questions/réponses





Intervention : Missam Haji Djivan



- Imaginer un contexte historique de révélation (sans aucun support extérieur et en se débarrassant de toutes les informations antérieures sur la sourate).
- Poser une série de questions sur tous les détails qui pourraient nous intéresser dans ce groupe de versets. (Détails qui sont répondus ou pas)
- Où la sourate a été révélée ?
- Autres commentaires

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

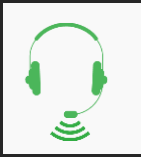
1 Ô Prophète ! Pourquoi, en recherchant l'agrément de tes femmes, t'interdis-tu ce qu'Allah t'a rendu licite ? Et Allah est Pardonneur, Très Miséricordieux.

2 Allah vous a prescrit certes, de vous libérer de vos serments. Allah est votre Maître; et c'est Lui l'Omniscient, le Sage.

3 Lorsque le Prophète confia un secret à l'une de ses épouses et qu'elle l'eut divulgué et qu'Allah l'en eut informé, celui-ci en fit connaître une partie et passa sur une partie. Puis, quand il l'en eut informée elle dit : "Qui t'en a donné nouvelle ?" Il dit: "C'est l'Omniscient, le Parfaitement Connaisseur qui m'en a avisé".

4 Si vous vous repentez à Allah c'est que vos cœurs ont fléchi. Mais si vous vous soutenez l'une l'autre contre le Prophète, alors ses alliés seront Allah, Gabriel et les vertueux d'entre les croyants, et les Anges sont par surcroît [son] soutien.

5 s'Ils vous répudie, il se peut que Seigneur lui donne en échange des épouses meilleurs que vous, musulmanes, croyantes, obéissantes, repentantes, adoratrices, jeûneuses, déjà mariées ou vierges.



Proposition de questions sur les versets 1 à 5



1. Qu'est-ce que le prophète s'est-il interdit à lui-même ?
2. Pourquoi s'est-il interdit cela ? (Pourquoi a-t-il fait ça ?)
3. Comment s'en est-il interdit à lui-même ?
4. Quel est le sens de *فَرَضَ اللَّهُ لَكُمْ تَحْلَةَ أَيْمَانِكُمْ* dans *فَرَضَ* ?
5. Si cela est pour satisfaire quelque de ses épouses, dans ce cas, qui sont-elles ?
6. Comment se libérer d'un serment ?
7. Quel est le nombre de femmes quand on parle de « quelque de ses épouses » à qui il a confié le secret ?
8. Qui sont ces femmes ?
9. Quel est ce secret qu'il a confié et qui a été divulgué ?
10. Y a-t-il un lien entre ce que le prophète s'est interdit à lui-même et le fait d'avoir confié un secret ?
11. Qui sont celles qui sont concernées par *إِنْ تَطَّهَّرَا* et *إِنْ تَتُوبَا* ?
12. Lorsqu'il est dit « s'allier/comploter contre le prophète », que s'est-il passé dans la pratique ?
13. *صَلِحُ الْمُؤْمِنِينَ* indique t-il un pluriel ou un singulier ?
14. Pourquoi autant de menaces contre toutes les épouses du Prophète ?





L'exégèse condensée



Le contexte historique de la révélation de la sourate.

Ibn Jarrîr et d'autres ont rapporté que l'Envoyé (P) répartissait [les jours] entre ses épouses. Quand est venu le jour de Ḥafṣa bint 'Umar ibn al-Khaṭṭâb, cette dernière lui demanda la permission d'aller rendre visite à ses parents. Le Prophète lui donna cette permission. Lorsqu'elle sortit, il fit venir sa servante (Mâriyya la copte), qui restait avec lui dans la pièce de Ḥafṣa. Lorsque cette dernière revint chez elle, elle constata que la porte était fermée. Elle attendit donc à l'extérieur, le temps que Mâriyya sorte, et jalouosa profondément.

L'Envoyé (P) fit partir sa servante et Ḥafṣa entra. Elle lui dit : « J'ai vu qui était avec toi, par Allah tu m'as méprisé. Je ne vois aucune raison à cela sauf que je ne compte pas à tes yeux. » Il (P) répondit : « N'est-elle pas ma servante qu'Allah m'a rendu licite ? Garde le silence, par Allah, je te satisferai ; je te fais part d'un secret alors garde-le. » Elle demanda : « Quel est-il ? » Il (P) répondit : « J'atteste que cette femme-là [Mâriyya] me sera dorénavant interdite pour ta satisfaction. N'informe de cela à aucune des épouses et c'est un secret que je te confie. »

Puis, Ḥafṣa partit chez Aïcha - elles étaient toutes les deux solidaires et s'entraidaient contre les autres épouses- et lui confia : « Reçois la bonne nouvelle : l'Envoyé s'est interdit sa jeune femme Mâriyya, ainsi Allah nous a débarrassé d'elle. »

Allah informa son Envoyé de ce qui c'était passé. Ce dernier se mit en colère, répudia Ḥafṣa, prit ses distances avec les autres épouses un mois durant, et s'installa à l'endroit nommé « Mashrabat Oumm Ibrâhîm Mâriyya » (l'oasis de Mâriyya, mère d'Ibrâhîm). C'est là qu'Allah révéla la sourate.

À noter qu'une autre circonstance de révélation pour cette sourate a aussi été relaté.





Tafsîr Némouneh



Les circonstances de révélation

De nombreux récits ont été rapportés à propos des circonstances de révélation des versets ci-dessus dans des livres d'exégèse, de hadiths, et d'histoire chiite et sunnite. Parmi ces récits, nous avons choisi les plus célèbres et les plus appropriés à notre regard :

Le Messenger (P) allait parfois chez Zaynab bint Jaḥsh (l'une de ses épouses) qui le gardait auprès d'elle. Elle lui servait du miel qu'elle préparait. Aïcha apprit cette nouvelle qui la contraria beaucoup. Elle dit : « Nous sommes convenues avec Ḥafṣa (une autre des épouses du Messenger (P)) de demander au Messenger (P), lorsqu'il viendrait voir l'une de nous deux, s'il avait mangé de la **gomme de Maghâfir (une espèce de gomme qui suintait du tronc de l'oerfota**, un arbre poussant au Hedjaz, ayant une mauvaise odeur) ! » ; alors que le Messenger (P) avait pour principe de ne jamais laisser sa bouche ou ses vêtements dégager une mauvaise odeur ; au contraire, il cherchait constamment à sentir bon et à être parfumé !





Tafsîr Némouneh



Dans ces conditions, le Prophète (P) vint un jour chez Ḥafṣa, cette dernière lui posa la question évoquée précédemment. Le Messenger de Dieu (P) lui répondit : « Je n'ai pas mangé du Maghâfir, mais j'ai pris du miel chez Zaynab bint Jaḥsh ; je jure que je n'en prendrai plus (de peur que l'abeille de ce miel-là se soit alimenté sur une mauvaise plante, et probablement sur Maghâfir) ; toutefois, n'en parle à personne ! (Par crainte que les gens le sachent et se demandent pourquoi le Messenger s'est interdit une nourriture licite, ou bien que les gens agissent de la même manière ; ou bien encore que Zaynab l'apprenne et que son cœur soit brisé.) »

Mais Ḥafṣa révéla finalement ce secret et par la suite, il devint clair qu'il s'agissait d'une conspiration. Cette histoire consterna profondément le Messenger (P). Les versets ci-dessus furent révélés et cet événement prit fin de sorte qu'une chose pareille ne se produise plus jamais chez le Messenger (P).

Dans certaines narrations, il est rapporté : « Suite à cet incident, le Messenger (P) s'était éloigné de ses épouses durant un mois ; au point qu'une rumeur indiquant qu'il avait décidé de les répudier s'était propagée et que ces dernières étaient terriblement effrayées et regrettaient ce qu'elles avaient fait. »

La base de ce récit a été rapportée par Bukhârî dans le volume 6 de son *Saḥîḥ* à la page 194. Les explications évoquées entre parenthèses ont été extraites d'autres ouvrages.

Évoqué dans l'exégèse d'al-Qurṭubî et dans d'autres livres d'exégèse, sous les versets en question.

Évoqué dans l'exégèse *Fî Zilâl* vol. 8, p. 163.





QUATRIEME PARTIE.....	135
EXEGESE DE LA SOURATE AṬ-ṬAHRIM DANS TAFSIR AL-MIZAN.....	135
VERSETS 1 A 9	136
<i>Les versets en arabe.....</i>	136
<i>Explications</i>	137
À propos du verset 1.....	138
À propos du verset 2.....	139
À propos du verset 3.....	140
À propos du verset 4.....	141
À propos du verset 5.....	145
À propos du verset 6.....	148
À propos du verset 7.....	151
À propos du verset 8.....	152
À propos du verset 9.....	156
<i>Études des narrations.....</i>	156
Narrations sur les premiers versets et le contexte de révélation de la sourate....	156
Narrations sur la signification des vertueux d'entre les croyants.....	164
Narrations sur le verset 6	165
Narrations sur le verset 8	166
VERSETS 10 A 12	168
<i>Les versets en arabe.....</i>	168
<i>Explications</i>	168
À propos du verset 10.....	169
À propos du verset 11.....	172
À propos du verset 12.....	174
<i>Études des narrations.....</i>	177
Narration sur le verset 10.....	177
Narrations sur le rang élevé de quatre femmes.....	177
CONCLUSION GENERALE.....	180
BIBLIOGRAPHIE	181

Mai 2019



Atelier de réflexions coraniques

Juin 2019

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
6 1 ^{ère} nuit Préliminaires	7 2 ^{ème} nuit Session 1	8 3 ^{ème} nuit Session 2	9 4 ^{ème} nuit Session 3	10 5 ^{ème} nuit Session 4	11 6 ^{ème} nuit Session 5	12 7 ^{ème} nuit Session 6
13 8 ^{ème} nuit Session 7	14 9 ^{ème} nuit Session 8	15 10 ^{ème} nuit	16 11 ^{ème} nuit Session 9	17 12 ^{ème} nuit Session 10	18 13 ^{ème} nuit Session 11	19 14 ^{ème} nuit Session 12
20 15 ^{ème} nuit	21 16 ^{ème} nuit Session 13	22 17 ^{ème} nuit Session 14	23 18 ^{ème} nuit Session 15	24 19 ^{ème} nuit	25 20 ^{ème} nuit	26 21 ^{ème} nuit
27 22 ^{ème} nuit	28 23 ^{ème} nuit	29 24 ^{ème} nuit	30 25 ^{ème} nuit	31 26 ^{ème} nuit	1 27 ^{ème} nuit	2 28 ^{ème} nuit
3 29 ^{ème} nuit	4 Nuit de Eid	5 Jour de Eid	6	7	8	9

La réflexion coranique pour jeudi 9 mai 2018

- Lire le verset 1 et réfléchir sur chaque mot ou portion du verset.
- Questionner le verset / retirer des idées à partir des différents mots/groupe de mots.
- Réfléchir sur la relation entre les différents groupes de mots.
- *Note : Selon certains exégètes, les versets qui terminent par un ou des attributs de Dieu, sont sous l'influence/la direction/l'empreinte de ces attributs.*

